

## Rapport d'activités 2022



*Lieu de vie et d'accueil Le Roucous, janvier 2022 / crédit photo: Aurore Cros*

*Association d'éducation populaire née en 1984,  
RELIER met en relation les acteurs et les initiatives qui contribuent à la vitalité sociale,  
économique et culturelle des espaces ruraux.*

### **RELIER**

1 rue Michelet

12 400 St Affrique

tel : 05 65 49 58 67

[contact@reseau-relier.org](mailto:contact@reseau-relier.org)

[www.reseau-relier.org](http://www.reseau-relier.org)

# Sommaire

<b>I. CONTEXTE ET INSTANCES.....</b>	<b>p.3</b>
<i>1. L'objet de Relier</i>	
<i>2. L'équipe opérationnelle</i>	
<i>3. Le Conseil d'administration</i>	
<b>II. PRINCIPAUX CHANTIERS THÉMATIQUES.....</b>	<b>p.4</b>
<i>1. Tiers-lieux à but non lucratif, un travail en voie d'essaimage ? .....</i>	<i>p.4</i>
<i>2. TERREAU : accès à l'habitat, lieux d'accueil à vocation sociale et thérapeutique, installations agri-rurales .....</i>	<i>p. 9</i>
<i>3. Santé &amp; projet d'enfant en milieu rural : un chantier émergent .....</i>	<i>p.13</i>
<b>III. INFORMATION, COMMUNICATION, MEDIATION DOCUMENTAIRE .....</b>	<b>p.16</b>
<b>IV. VIE ASSOCIATIVE.....</b>	<b>p.17</b>
<i>1. Temps forts de la vie associative</i>	
<i>2. Fonctionnement collectif et temps de formation</i>	
<i>3. Implication dans les réseaux partenaires</i>	
<b>V. REMERCIEMENTS.....</b>	<b>p.19</b>

## I. CONTEXTE ET INSTANCES

### # L'objet de Relier : *extrait des statuts*

- **Contribuer à la vitalité sociale, culturelle et économique des espaces ruraux** dans le respect des équilibres environnementaux.
- **Mettre en lien les acteurs** en confrontant les points de vue.
- **Expérimenter et faire émerger des outils alternatifs et viables** face aux difficultés rencontrées par les personnes vivant à la campagne.
- **Participer à la responsabilisation et à l'autonomie** des personnes ainsi qu'à la recherche de solutions collectives.

### # L'équipe opérationnelle au 1<sup>er</sup> octobre 2023

- *Raphaël Jourjon* - coordinateur salarié à 80 % ETP, en CDI : animation transversale, veille et information, coordination du programme Terreau ;
- *Hubert Julien* – salarié en 2022, missionné de janvier à septembre 2023 autour du projet tiers-lieux ;
- *Gwen Lambert* - missionnée de juillet à octobre 2023 sur les 1<sup>ères</sup> rencontres santé et projet d'enfant en milieu rural ;
- *Alba Baudron* a effectué une AFPR avec Relier d'octobre 2022 à janvier 2023 autour de ce même sujet de travail.
- *Marylène Debuck* - salariée mise à disposition 8h/mois via le groupement d'employeurs *Alter Actions* : saisie comptable, règlements, préparation des bilans financiers annuels, conseil de gestion et appui administratif ;
- *Brengues expertise* - prestation paye et gestion sociale.

### # Le Conseil d'administration élu à l'AG de septembre 2022

*10 membres élus au CA, dont 7 femmes et 3 hommes, présent-es dans 4 grandes régions (Occitanie, Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Normandie) :*

- Françoise-Edmonde Morin
- Sonia Enrique Salagre
- Camille Fleury
- Laurence Fontenelle
- Pauline Maignan
- Céline Margerit
- Charlotte Guigou
- Paul Lacoste
- Thomas Schamasch
- Jean Siry

## II. PRINCIPAUX CHANTIERS THÉMATIQUES

### 1. Tiers-lieux à but non lucratif, un travail en voie d'essaimage ?

#### Contexte et historique

Le chantier mené par Relier et ses partenaires sur la question des tiers-lieux à but non lucratif part d'une double observation. Celle de l'implication de plusieurs associations d'éducation populaire partenaires dans la conception, l'accompagnement et l'évolution de lieux gérés collectivement, ouverts sur l'extérieur et abritant une diversité d'activités en leur sein ; et celle de l'émergence de la notion de « tiers-lieux » un peu partout en France, qui rassemble des projets aussi divers que des coworking, des fablabs ou des cafés associatifs.

Après deux rencontres sur les tiers-lieux à but non lucratif, coorganisées à Lodève en 2018 et Chirols en 2021, l'intérêt pour ces tiers-lieux, les besoins d'accompagnement et de mise en réseau exprimés nous ont amenés à poursuivre sur notre lancée. A partir des expériences vécues par chacun et collectivement, nous avons ressenti un besoin d'essaimage de nos pratiques, nos vécus, nos apprentissages, pour nourrir la curiosité des porteurs de projets et fournir des outils d'appui (méthode & réflexion) au montage et à l'animation de tiers-lieux.

Au niveau du contexte, les difficultés financières accrues liées à la hausse des prix des matériaux et de l'énergie ont accentué le besoin d'entraide et de solidarité entre habitant-es des territoires ruraux, auxquels les tiers-lieux non lucratifs apportent souvent une réponse immédiate : accueil de populations en difficulté, programmation sociale et culturelle pour générer du lien et permettre une mutualisation d'espaces et d'outils de travail.

#### > **Partenaires :**

- le Réseau des CREFAD et plusieurs des associations membres :
  - dASA, Brioude (Haute-Loire)
  - La Brèche, La Chaise Dieu (Haute-Loire)
  - Idées, Saint-Affrique (Aveyron)
  - CREFAD Loire, Saint Etienne (Loire)
  - CREFAD Auvergne, Clermont Ferrand (Puy-de-Dôme)
- Association « Pari des mutations urbaines », Ambert (Puy-de-Dôme) ;
- Association "Réseau des cafés culturels et associatifs" (National) ;
- le MRJC ;
- la SCIC La main ;
- les autres lieux qui se sont impliqués en 2022 sont les Lococotiers, la Californie, la Maison commune de Verfeil, l'Écrevis et le Moulinage de Chirols.

*En 2022, ce programme était soutenu par la Fondation de France.*

#### Objet et réalisations

#### A. Animer un état des lieux partagé et des échanges entre tiers-lieux

**En 2022, Relier a coorganisé 4 temps d'échanges thématiques entre tiers-lieux sous la forme de visites sur site ou de partages d'expériences,** pour procéder à des échanges de pratiques et croiser nos regards. *Trois se sont tenus en présence :*

- **L'ÉCREVIS**, à Annecy (Haute-Savoie), les 20 et 21 janvier.

Les sujets traités :

+ lien social, initiative habitante et solidarité envers des personnes en difficulté  
+ portage foncier, comment pérenniser un projet dans le cas d'une location qui prend fin  
+ adaptation en temps de crise sociale et sanitaire

- **.Maison commune** de Verfeil-sur-Seye (Tarn et Garonne) les 2 et 3 mai :

Les sujets traités :

+ l'autogestion en pratique au sein d'une maison partagée.  
+ un modèle original de financement solidaire avec Longo Mai  
+ relations de voisinage d'un lieu alternatif implanté dans une commune rurale

- **Le Moulinage de Chirols** (Ardèche) le 21 juin :

Les sujets traités :

+ Bénévolat sur chantier dans un lieu collectif. Cet atelier s'est déroulé dans le cadre d'une itinérance en partenariat avec le réseau régional des tiers-lieux RELIEF et le Crefad Loire. L'atelier portait sur la question du bénévolat dans un chantier en auto-réhabilitation où se mêlent activités diverses et lieu d'habitation.

*Deux autres temps d'échanges ont eu lieu à distance, en visioconférence.*

**Après ces ateliers, 2 réunions d'échange et d'analyse ont eu lieu à St Etienne (Loire), dans le nouveau cadre de la coordination informelle « Les tiers-lieuses ».**

- **Réunion de lancement** le 9 juin 2022

Les sujets traités

+ Comment on voit ce réseau en devenir ? Pourquoi faire réseau ? Prochaines étapes ?  
+ Quel fonctionnement ? Place et implication de chacun.e ?  
+ Nom du réseau et plateforme de ressources

- **Réunion de bilan et perspectives** le 15 décembre 2022

Les sujets traités

+ Bilan collectif des épisodes précédents  
+ Retours des temps nationaux de réseaux  
+ Jalons pour les prochaines rencontres

**En complément, nous avons organisé 3 ateliers dits « thématiques » :**

*Il s'agissait d'organiser des ateliers thématiques à une échelle régionale, permettant de partager nos travaux et envies avec d'autres lieux et collectifs de personnes, sur la base de nos « productions » (recueil évoqué ci-dessus, actes des rencontres). Ces ateliers étaient conçus comme des occasions de se mettre en lien avec d'autres, dans un état d'esprit de compagnonnage, et ainsi s'ouvrir à de nouvelles contributions en vue de préparer nos prochaines rencontres nationales. Voici leurs dates, lieux et principaux objets de travail :*

**#1 La Californie, 26 juillet 2022 (Toucy, 89)**

- au-delà de la pratique du prix libre, quels fonctionnements économique(s) pour nos lieux et nos initiatives ?
- quels liens au(x) territoire(s) : aux élus, aux institutions et surtout, quels liens aux habitants dans leur diversité (mixité / entre-soi) ?
- pratiquer l'itinérance : jusqu'aux non-lieux ?

**#2 L'Ancrier, 21 septembre 2022 (Florac, 28)**

- L'organisation interne et les enjeux lors de l'évolution de la structure

- Comment ne pas perdre son identité, sa démarche politique au fil du temps et des partenariats avec d'autres structures

### **#3 Le Café de l'espace, 1<sup>er</sup> décembre 2022 (Flayat, 63)**

- Institutionnalisation / récupération des tiers-lieux par les institutions politiques
- Quels « modèles » pour nos lieux : modèles économiques, rapports au foncier...
- Langage : réappropriation des termes ou création de nouveaux mots ? Comment faire récit de ce que l'on fait ?

## **B. Accompagner les tiers-lieux dans la durée et construire des outils d'appui adaptés à la diversité de leurs besoins**

### **1/ Assurer une veille des projets par la conduite d'enquêtes de terrain**

2021 fut une année de veille sur l'évolution des besoins des tiers-lieux non lucratifs et de leur place dans leurs territoires. Pour aller plus loin, il nous semblait nécessaire de mener un travail approfondi sur les initiatives dont nous nous sentons proches, afin de décrire et questionner leurs pratiques et leurs effets. Relier a donc décidé d'ouvrir une enquête sur les tiers-lieux ruraux à but non-lucratif. Le moyen choisi a été celui du recrutement d'une stagiaire d'avril à octobre 2022, aux côtés du chargé de mission et du groupe de travail en place sur les tiers-lieux. Le choix s'est porté sur Blanche Laskar, étudiante en master 2 de sciences politiques.

Les travaux précédents conduisaient à faire l'hypothèse que les tiers-lieux sont des pôles d'expérimentation, de lieux-ressources pour l'échange de pratiques et des piliers de l'essaimage d'innovations d'intérêt général. Les apports des tiers-lieux sur les champs économiques et technologique (notamment celui du numérique) étant déjà bien documentés, il nous a semblé pertinent d'orienter l'enquête vers leurs usages et effets dans les champs social, de la santé et de l'environnement. Au bout d'une première phase de cadrage, les objectifs initiaux ont été reformulés autour des questions suivantes : « *Comment les tiers-lieux sont-ils perçus et vécus ? Que s'y fabrique-t-il avec et pour les personnes qui les côtoient et les fréquentent ? Que produisent ces lieux sur les territoires ruraux où ils sont implantés ?* »

Au terme d'une enquête intitulée «*Un regard politique sur les tiers-lieux ruraux*» qui a recueilli quantité de données inédites lors de 9 visites sur site, Blanche se pose, nous pose, au moins deux questions essentielles : la première question concerne la permanence des pratiques dominantes liées au genre dans des tiers-lieux a priori égalitaires. La seconde interroge le fait que les tiers-lieux ne s'affichent pas ouvertement comme des lieux -ou plutôt comme des vecteurs- de changement politique sur leur champ d'action.

**=> Pour en savoir plus, consultez le rapport de l'enquête et l'article de Relier écrit par le groupe de travail pour en partager les enseignements : <http://www.reseau-relier.org/Enquete-Des-Tiers-Lieux-aux-Tiers>**

### **2/ Accompagner les lieux dans leur structuration**

Le travail de fond et les échanges organisés ont permis d'accompagner et soutenir le fonctionnement et les projets de plusieurs lieux, principalement en Massif central, en lien avec les secteurs d'implantation de Relier et de ses partenaires :

- « **Les Lococotiers** » (Ambert, Puy-de-Dôme) et « le Brize-glaces » (la Chaise-Dieu, Haute-Loire), avec La Brèche et le PMU (Pari des Mutations Urbaines).
- « **L'Estran** » (Clermont-Ferrand), avec le CREFAD Auvergne

- « **La Pardige** » (Brioude, Haute-Loire), avec l'association dASA
- « **L'Atlas des possibles** » (Saint-Etienne, Loire), avec le Crefad Loire
- « **Le Lieu-dit** » (Saint-Affrique, Aveyron), avec Relier et Idées
- « **Le Moulinage de Chirols** » (Chirols, Ardèche), avec L'Œuvrière
- « **L'Ecrevis** » (Annecy, Haute-Savoie), avec l'Atelier 36 et Relier.

### 3/ Expérimenter, construire et consolider des outils d'appui mutualisés

Des échanges ont eu lieu avec Le Réseau des Créfad qui a lancé son outil de portage foncier de tiers-lieux en créant un fonds de dotation. L'ambition est de soutenir et contribuer à pérenniser les projets des organismes à but non lucratif qui en font la demande. Le fonds de dotation ne pouvant pas être cédé ou vendu, ni changer d'objet, son entrée dans les tiers-lieux permet de sécuriser le foncier et de s'assurer qu'il perdure dans le temps, en usant d'un système de solidarité entre les associations membres du fonds de dotation. Dans un premier temps, cet outil est à destination d'associations membres du Réseau des Créfad, avant de l'étendre plus largement, dans un second temps, selon les résultats de cette première phase d'expérimentation. Pour le moment, plusieurs projets sont en cours : St Etienne, La Chaise Dieu, Clermont-Fd. Pour en savoir plus sur le fonds et les projets soutenus : <https://www.helloasso.com/associations/fonds-de-dotation-du-reseau-des-crefad>

Plusieurs groupements d'employeurs (GE) présents dans ces tiers-lieux ont poursuivi leurs activités, voire se sont renforcés au cours de cette année. C'est le cas du GE Alter actions au Lieu-dit à St Affrique qui a recruté une nouvelle chargée de mission pour suivre la comptabilité-gestion des associations investies dans le lieu partagé. Ou encore de MAGE qui a étoffé ses champs d'intervention (appui administratif, comptabilité, secrétariat...) pour plusieurs des tiers-lieux regroupant des associations auvergnates.

## C. Valoriser les expériences des tiers-lieux comme contributions au mieux-vivre dans les territoires ruraux et essaimer les travaux réalisés collectivement

### 1/ Diffusion du recueil "Tiers-lieux à but non lucratif"

En 2021, nous avons écrit et édité le recueil avec les associations partenaires, nourries des regards et pratiques de chacun.e. Les 500 exemplaires imprimés en juin 2021 ont été épuisés en moins d'un an, signe de l'engouement dont cet ouvrage a été l'objet. 500 exemplaires supplémentaires ont été réimprimés au printemps 2022. Ils ont accompagné les membres de l'association et les partenaires lors de divers événements nationaux ou plus spécifiques. L'ouvrage est souvent prétexte à rencontrer et créer des liens.

=> Voici la liste des structures qui ont relayé la diffusion de ce recueil :

- Partenaires du projet cités page 4.
- Opérateurs, programmation et accompagnement : Plateau Urbain, Yes we camp, 06 Planet, SCIC La Main, La Preuve par 7...
- Lieux de diffusion documentaire : Editions de la dernière lettre, Editions Wildproject, Bibliothèque municipale de Lyon...
- Réseaux associatifs : MRJC, Réseau Français des Fablab, Les Petits Débrouillards...
- Tiers-lieux et mouvement des communs : Communs Lille, Coop des communs, Agopop...

Le recueil a également été mis en ligne sous sa version numérique en téléchargement libre, pour en faciliter l'accès au plus grand nombre :

<http://reseau-relier.org/Sortie-de-l-ouvrage-Tiers-lieux-a>

## 2/ Outils développés sur la plateforme « les tiers-lieuses »

L'outil inspiré de Relie-toits a été retravaillé pour en améliorer l'interface. Nous avons modifié les formulaires à remplir pour renseigner un tiers-lieu ou une fiche ressource, et ajouté des catégories pour faciliter la recherche de documents. Nous avons fait migrer l'hébergement de Relie-toits depuis le serveur « OVH » vers la coopérative « Ouvaton », pour en garder la pleine maîtrise et donc rendre l'outil durable.

=> Accès à la plateforme ouverte sous son nouveau nom depuis l'automne 2022 : <https://les-tiers-lieuses.org>

Elle comporte :

- un module d'accueil et de présentation, avec un manifeste résumant notre vision ;
- un agenda avec les principaux événements et les comptes-rendus disponibles ;
- un état des lieux des projets, sur une base volontaire (de nouveaux lieux ont été renseignés en 2022, grâce à la récolte des données effectuée lors des rencontres de Chirols) ;
- un espace-ressources : de nouveaux documents ont enrichi le contenu de l'espace en ligne, organisé autour de 3 clefs de recherche : thème, type de document, année de publication. Enfin, la diffusion a été élargie cette année à partir des contacts établis au fil des ateliers et échanges animés sur l'ensemble du programme.

## 3/ Action de plaidoyer et de valorisation des enseignements

*Ces actions de plaidoyer et de valorisation se sont amplifiées en 2022. Relier a notamment participé aux temps suivants :*

- Séminaire « Fabriques du monde rural » organisé par le MRJC les 27-28 mai : participation à un atelier sur le risque de dévoiement des tiers-lieux (Confiserie de Pantin).
- « Portes ouverte de L'Agopop » et participation à une émission radio (Juin – Vercors) <https://www.agopop.fr/portes-ouvertes-2022>
- Rencontres « Tiers-lieux nourriciers » le 24 juin avec le 100ème singe et Fablim à Pinsaguel (Haute-Garonne)
- « Journées d'été des Savoirs Engagés et Reliés » 28-29 Août à l'Université Poincaré (Lyon)
- « Faire autrement » du 22 au 25 septembre au Familistère de Guise (Hauts-de-France)
- Forum national du Réseau des cafés culturels et cantines associatifs les 15 et 16 octobre (à Châlons-en-Champagne) : animation d'un atelier « Les cafés associatifs, des tiers-lieux ? »
- « Faire tiers-lieu » les 17 et 18 Octobre à Bliiida (Metz) : animation d'un atelier présentant les démarches et premiers résultats de l'enquête menée par Blanche Laskar.
- Séminaire « Enjeux fonciers des tiers-lieux » le 25 novembre (Lyon) avec la Scic La main, la fédération Terre de liens...
- Forum de la Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants (CNLII) du 2 au 4 décembre au 37è parallèle (Tours).

Ces participations et interventions ont permis de faire connaître nos travaux, de diffuser nos publications, d'établir des contacts pour la suite ; à travers les échanges avec les structures et personnes rencontrées, nous avons aussi affiné notre vision des tiers-lieux et notre positionnement. Cela a renforcé notre attachement à la dimension non lucrative de ces projets. Nous avons décidé de maintenir des échanges et temps de travail avec des acteurs qui mettent en oeuvre et défendent concrètement les principes de solidarité et d'ouverture. La dynamique des *tiers-lieuses* est née de ces constats et souhaits partagés. Les valeurs, objectifs et fonctionnements dans lesquels nous nous retrouvons sont posés dans le manifeste rédigé collectivement et mis à disposition sur la plateforme : <https://les-tiers-lieuses.org/?Manifeste>

Plus que du plaidoyer au sens strict, nos actions ont contribué à élargir et renforcer un réseau de travail, en mettant à l'épreuve nos hypothèses et convictions.

## 2. TERREAU : accès à l'habitat, lieux d'accueil à vocation sociale et thérapeutique, installations agri-rurales

### Contexte et historique du projet

De juillet 2018 à mars 2022, Relier s'était associé au *RENETA*, à la *FADEAR*, la *FNCIVAM*, au Réseau des Créfad et à *Terre de liens* (chef de file) pour mener un programme d'actions intitulé « **TERREAU : Transfert d'Expériences Réussies en Rural : Essaimage, Agricultures, Usages** ». Il a été élaboré en réponse à un appel à projets MCDR du Réseau Rural français et faisait suite au programme AGIS. Il mobilisait des fonds du FEADER, du Ministère de l'agriculture et de l'ANCT. Ce programme visait à ouvrir nos champs d'investigation sur le rural en nous appuyant sur nos expériences réussies, un terreau favorable, un réseau dynamique.

A la suite, les mêmes partenaires rejoints par l'association SOL, ont monté un dossier commun en réponse à l'appel à projets « CASDAR démultiplication » de France Agri Mer intitulé « **TERREAU 2 - Transfert d'Expériences Réussies : Essaimage, Agricultures, Utilité** - Des dynamiques collectives de coopération entre organisations agricoles pour des activités agricoles ouvertes sur la société : déployer, essayer, diffuser l'accompagnement, l'expertise et les échanges de pratiques durables auprès des agriculteurs et agricultrices pour favoriser le renouvellement des générations ». Un financement a été obtenu sur 2 ans (juillet 2022 - juin 2024).

Ce projet vise à répondre au défi du renouvellement des générations en alliant une multiplicité d'acteurs aux expertises complémentaires, pour favoriser les conditions propices à l'accueil de nouveaux arrivants par le déploiement, la diffusion et l'essaimage de pratiques d'accueil et accompagnements multi-acteurs et complémentaires (agriculteurs, consulaires, organisations agricoles, enseignement agricole, associations et collectivités territoriales).

Cela nécessite de :

- Transférer et diffuser les connaissances sur les dispositifs innovants d'accompagnement à l'Installation développés par des réseaux multi-acteurs : ressources, outils, méthodes, expériences.
- Démultiplier les dispositifs expérimentaux d'accompagnement et de formations pratiques, à travers le partage d'expériences et la diffusion de méthodes pédagogiques entre agriculteurs, organisations agricoles et enseignement agricole.
- Outiller et former les agriculteurs à être acteurs de l'accompagnement, mieux jouer le rôle de tuteur, d'accueillant, car ils et elles sont un maillon essentiel dans les processus d'accompagnement multi-acteurs locaux.

### Objet et réalisations

#### A. Actions transversales avec les partenaires

*Pour mener à bien ces objectifs, Relier a participé aux temps suivants en 2022 :*

- **Valorisation du colloque « Pour des politiques publiques ambitieuses en faveur de territoires ruraux créatifs, solidaires et coopératifs »**

Début 2022, nous avons soutenu l'Adir dans la réalisation d'un document de valorisation (compte-rendu et propositions) de ce colloque dont Relier avait coordonné l'organisation en décembre 2021 à Lyon ; il a été largement diffusé à l'ensemble des participants et à d'autres acteurs institutionnels du développement rural et agricole. Le document est accessible ici : <http://www.reseau-relier.org/Traces-du-colloque-inter-MCDR-pour>

## ● Réunions de coordination :

Outre le suivi des questions administratives et budgétaires, ces temps ont pour objet de mettre à niveau les partenaires sur leurs avancées respectives, de voir les synergies possibles et d'organiser les événements communs ouvertes à d'autres : séminaires, comité de pilotage ou comité des parties prenantes...

Dates principales :

- 16 et 17 mars : CoCo MCDR Terreau à Main d'œuvres.
- 14 novembre matin : réunion de lancement de TERREAU 2.
- De nombreux échanges se sont tenus à distance et à travers la mise à jour d'un espace-ressources partagé entre les partenaires.

## ● Communication et représentations

- La diffusion des résultats des travaux de l'ensemble du programme MCDR a été assurée via les livrables, les actes du séminaire et compte-rendus des réunions. Relier a contribué avec les autres partenaires à la communication à travers les "posters d'infos" préparés par l'Agence de diffusion et d'information rurales et les pages dédiées dans le centre de ressources de Terre de liens : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/mcdr-terreau-maintenir-et-developper-la-vitalite-du-monde-rural>

- États généraux de la société écologique du post-urbain : Relier a participé aux réflexions préparatoires et temps-fort de ces EGPU, à l'initiative de quelques universitaires, structures de développement rural et de la transition, afin de développer un regard prospectif sur les mutations et migrations à l'œuvre, dans un esprit de justice sociale et environnementale. Trois membres du Conseil d'administration de Relier ont participé à ces États généraux (Sonia, Paul, Jean), notamment lors des rencontres de l'an 2 organisées Thoiras (Gard) les 22 et 23 octobre. *Plus d'information* : <https://www.post-urbain.org>

- Journées d'été des savoirs engagés et reliés à Lyon, 26 au 29 août : Ces journées ont été organisées par un collectif national d'associations engagées dans la coopération entre recherches et mouvements sociaux pour la transition écologique et solidaire. *Sonia et Hubert ont participé. En savoir plus* : <https://www.mouvement-ser.org>

- Fête de la Montagne limousine les 24 et 25 septembre, à Gentioux (Creuse) : Nous y avons participé en tenant un stand sur les deux jours avec nos publications (Jean, Raphaël). Des mini tables-rondes et discussions ont été organisées autour des questions d'installation rurale, accueil, habitat et sur les biorégions. Cela a permis de tisser des contacts avec des initiatives du secteur et le Syndicat de la montagne limousine.

## B. Ateliers spécifiques

**Dans le programme Terreau, Relier s'investit particulièrement dans le 3ème axe : « Améliorer les conditions d'accès au métier par la prise en compte et l'accompagnement des diverses situations d'installation et de transmission », sur le 3ème volet « Diffusion des bonnes pratiques de l'installation progressive en travaillant les conditions d'habitat et d'aménagement des fermes ».**

### # L'accès à l'habitat et les conditions matérielles d'accueil autour des installations agricoles

Contexte :

Aujourd'hui beaucoup de futurs agriculteurs souhaitent créer ex-nihilo ou reprendre des activités agricoles autour desquelles il n'y a parfois pas de logement, ou pas en nombre suffisant ou sous une forme inadaptée. Relier a déjà posé les enjeux et analysé des situations, identifié des expérimentations en matière de création et de rénovation d'habitat, à la suite d'une première enquête sur l'habitat des paysan-nes réalisée dans le cadre de la

MCDR AGIS 2015-2018, afin de soutenir et sécuriser des formes originales d'habitat et de bâti, adaptées à l'installation des porteurs de projets et à l'évolution des besoins des paysans installés.

*Cette action vise notamment à :*

- Diffuser un module d'accompagnement sous forme de formation et d'un outil de diagnostic (logement et bâtiments de travail) à conceptualiser et diffuser ;
- Capitaliser les réflexions et pratiques sur l'autoconstruction et l'auto-réhabilitation accompagnée ;
- Diffuser et animer un espace-ressources numérique sur l'habitat autour des installations agricoles (documents d'analyse et de propositions, enquête habitat des paysans, accompagnement au chantier, des fiches pratiques, guides méthodologiques sur l'accès aux locaux et à l'habitat)
- Organiser des ateliers d'échange et sessions d'information sur les enjeux, dispositifs et expériences en cours à destination des agriculteurs, des collectivités (élus et techniciens référents du logement et de l'aménagement, acteurs de l'installation/ transmission).

*A l'issue de la MCDR Terreau, une médiagraphie a été élaborée en mars 2022 pour faciliter le repérage des acteurs et l'accès à leurs travaux :*

[http://www.reseau-relier.org/IMG/pdf/mediagraphie\\_habitat\\_createurs\\_activite\\_rurale\\_relier\\_terreau\\_2022.pdf](http://www.reseau-relier.org/IMG/pdf/mediagraphie_habitat_createurs_activite_rurale_relier_terreau_2022.pdf)

Avec le relais du Casdar, nous avons poursuivi la récolte et l'organisation de ressources documentaires sur l'habitat et l'installation, sur une rubrique dédiée du site de Relier, lors de l'automne 2022 : <http://www.reseau-relier.org/Ressources>

En vue de collecter des situations et les actions de chacun-e et d'organiser des ateliers en 2023, des échanges ont été initiés avec des Addear (Occitanie), l'association A4 (« accueil, agriculture, artisanat, association ») ; ReNouveau paysan, la Confédération paysanne avec sa revue Campagnes solidaires... et des porteurs de projet agricoles ou paysans installés en difficulté pour le logement, l'accueil et les locaux d'activité.

## **# Des lieux partagés d'accueil rural à vocation sociale et thérapeutique**

### **Contexte et enjeux de fond**

Initialement, le projet consistait à ouvrir une dynamique d'observation, d'échange et de proposition autour de lieux où des personnes confrontées à des formes diverses de souffrance sociale ou psychique sont accueillies et accompagnées selon leurs besoins et singularités. Des projets « à taille humaine » qui s'articulent autour d'espaces et de temps partagés et composent avec leur environnement proche au quotidien, en prenant en compte le cheminement et la santé globale des personnes. Il s'agissait d'arpenter quelques-unes de ces initiatives peu connues, afin de mieux comprendre leurs fondements, d'améliorer leur fonctionnement et les rendre plus lisibles auprès des partenaires et bénéficiaires potentiels. L'épidémie de Covid est survenue au milieu de cette démarche... Elle a mis le focus, si besoin était, sur les difficultés humaines, financières et philosophiques du secteur médicosocial, et le rôle primordial des acteurs de l'accueil et du soin.

### **Enjeux et objectifs généraux**

- > Consolider l'existence et le fonctionnement de ces structures dont le travail commence à être (re)connu, mais qui reste marginal en proportion
- > Inspirer d'autres expériences, essayer ces initiatives en tenant compte des difficultés rencontrées et de l'évolution des besoins.
- > Renforcer une dynamique d'échange et de réseau, notamment entre les différents acteurs du soin, du social et de l'éducation.
- > Trouver un équilibre entre expérimentation, reconnaissance et diffusion de ces pratiques

encore « en lisière »

### Enjeux spécifiques sortis des ateliers menés

- la place et les statuts des personnes accueillies, mais aussi les conditions de vie et de travail des porteurs et permanents, investis dans le fonctionnement de ces lieux (agrément adaptés, rapport au droit du travail, droits sociaux...)
- l'inscription et l'apport de ces dynamiques au niveau des politiques et des actions de développement rural, du local au national.
- la reconnaissance de nouvelles approches du soin, moins ancrées sur le médical (nécessaire par ailleurs) et davantage sur l'environnement, le vivant, la vie quotidienne ;
- l'amélioration des parcours et le maintien des liens d'une structure d'accueil à une autre : lisibilité et information des bénéficiaires, modalités de suivi, échanges...
- la formation initiale et continue des acteurs, l'analyse de leurs pratiques (« supervision », rencontres entre pairs, légitimité de l'évaluation ?)

### **Avancement des travaux**

> Visites de terrain : Nous les avons achevé début 2022 : 10 visites menées sur 3 régions.

> Organisation de 2 ateliers d'échange (4 membres de Relier à chaque fois) :

- le 23 mars à Lézan (Gard), avec « La Gerbe » : 20 personnes dont 8 issus des projets suivis, plusieurs impliqués dans des réseaux (Astra et Lieux à vivre). Nous avons fait un point d'avancement sur l'enquête et animé des échanges sur 4 thèmes : rapport à l'environnement, gouvernance et transmission, formation et activités support, partenariats et statuts. *Compte-rendu* : <https://escalessociales.fr/wp-content/uploads/2023/05/CR-Atelier-lieux-d-accueil-22-mars-2022.pdf>

- les 27 et 28 mai au Viala-du-Tarn en Aveyron (avec le LVA « Le Roucouc », lors de rencontres du réseau GERPLA) : 35 à 40 participants majoritairement déjà investies dans le secteur médico-social, assez mixte en termes d'âge, de degré d'expérience dans les projets, de places dans les lieux. *Compte-rendu* : <https://escalessociales.fr/wp-content/uploads/2023/05/Traces-atelier-Relier-Cultiver-les-reseaux-de-l-accueil-27et28-mai-22-1.pdf>

> Capitalisation et diffusion

Pour valoriser ce travail, Relier a réalisé un webdocumentaire - avec l'appui d'Oneïa (webdesign) et d'Aurore Cros (photographies, pastilles audio, narration) : <https://escalessociales.fr>

Outre la présentation de notre démarche, il propose des capsules audio, des photographies légendées, des textes d'accompagnement et articles sur les projets visités.

Leur présentation met en avant leurs spécificités ; ce support numérique interactif vise à valoriser les expériences recueillies, les enseignements et pistes d'expérimentation issues des visites. L'objectif est de mettre en lumière des modes de fonctionnement originaux, de dégager quelques freins à la mise en œuvre de ces projets et des leviers d'évolution, à travers des témoignages et des portraits d'initiatives.

On y trouve aussi une sélection de ressources renvoyant vers les sites et travaux des réseaux et acteurs rencontrés. Un module « actualités » signale enfin les principaux temps forts, événements passés ou à venir.

Nous avons assuré une diffusion du webdoc en plusieurs temps, de proche en proche, avec l'idée de soutenir l'évolution de lieux d'accueil existants, voire inspirer la création de nouveaux projets en prenant appui sur les lieux visités :

- 1er envoi ciblé aux structures visitées pour prendre en compte leurs remarques et suggestions en priorité, puis mises à jour du webdoc.
- élargissement aux différents acteurs médico-sociaux de l'accueil repérés.

Enfin, Relier a proposé des temps de présentation du projet, avec écoutes et visionnages ciblés, dans le cadre d'ateliers et rencontres avec des partenaires (Gerpla, Astra).

Pour en savoir plus : <http://www.reseau-relier.org/Enquete-et-webdoc-Lieux-d-accueil>

### **3. Santé & projet d'enfant en milieu rural : un chantier émergent.**

#### **Contexte et historique**

Depuis fin 2020, Relier a initié une réflexion sur la santé en milieu rural, dans son acception large de bien-être physique, social et psychique.

Le sujet s'avérant très large pour l'attraper, à la suite d'une réunion du groupe de travail santé culture en février 2022, et à l'initiative de Françoise Edmonde Morin (coprésidente de Relier), nous avons décidé de mettre le focus sur le « projet d'enfant en milieu rural » qui couvre le champ culturel, sociologique, médical. Il s'agissait d'orienter le radar Relier vers un champ d'investigation complexe pour repérer les signaux faibles émis par des protagonistes minoritaires dans le champ politique et social. Ce sujet permet notamment d'aborder :

- a) les orientations des politiques publiques qui ont conduit à l'état actuel du système de santé,
- b) les conséquences qu'elles produisent sur la vie des femmes qui décident d'avoir un enfant (60000 par an) ;
- c) les initiatives qui, des sages-femmes les moins technicistes aux animatrices de lieux dédiés, s'emploient à aider les femmes en respectant leurs attentes.

Cette action s'inscrit dans l'exploration au long cours par Relier des dynamiques d'installation et d'animation rurale : accueil, habitat, services, tiers-lieux et autres démarches collectives, en y incluant la question du genre.

#### **Objets et réalisations**

Il s'agit d'animer une recherche-action avec les acteurs de la périnatalité en milieu rural, en relation avec la situation des femmes concernées. Elle vise à mettre en lumière les difficultés rencontrées et construire des propositions pour mener un projet d'enfant dans les meilleures conditions possibles pour elles, l'enfant à venir, les proches. Le projet se décline à partir de l'expérience et la situation des maisons de naissance, pour mieux comprendre les attentes de leurs usager·es.

En fonction du contexte actuel : nombreuses fermetures de petites maternités et taux élevé de prématurité, l'attention du groupe de travail s'est portée sur le projet d'enfant en milieu rural en prenant en compte le désir émergent des femmes d'être suivies avant et après leur grossesse par des soignant·es proches de leur domicile, et d'accoucher dans des structures à taille humaine dont le modèle serait les maisons de naissance. Par ailleurs, les sages-femmes et autres praticien·nes souhaitant renforcer l'autonomie des femmes sont peu soutenues. Les accompagnements complémentaires ne sont pas ou peu pris en charge, en rendant l'accès difficile aux personnes les moins argentées. Nous sommes donc dans une forme de politique paradoxale qui s'exerce au détriment des femmes les plus isolées, mais aussi des soignant·es volontaires.

#### Objectifs

Relier souhaite développer ce projet à travers un programme transversal sur deux ans, en prenant appui sur les contacts établis et l'écho favorable rencontré lors de la phase d'exploration en cours depuis début 2022.

1. Repérer des acteurs-clés et identifier avec eux les problématiques structurantes concernant la périnatalité en France, avec un focus sur les espaces ruraux ;
2. Aller à la rencontre de structures d'accompagnement originales et des femmes qui les sollicitent pour documenter leurs motivations et leurs actions, en partant du cas concret des maisons de naissance ;
3. Mettre en discussion les postulats et observations de l'enquête en associant au fil du projet les acteurs·trices concernée·es par ces questions, à travers un cycle de rencontres et des supports vidéo ;
4. Diffuser les enseignements du travail et essayer les initiatives pertinentes repérées au moyen d'un programme de diffusion éditorial et de projections-débats.

## Les actions réalisées

### **1. Veille, repérage & bibliographie**

Nous avons déblayé le terrain des politiques publiques par l'étude de plusieurs rapports, qui nous indiquent les tendances des élus et du gouvernement :

- Le Rapport du Sénat sur les maternités mis en œuvre par la Cour des Comptes (2015), s'interroge notamment sur la distance domicile/maternité, sur les pourcentages en augmentation du diabète gestationnel et des suicides post-partum. Mais il maintient le développement des grandes structures et donc la fermeture des "petites maternités", avec quelques dérogations.
- Le Rapport du Haut Conseil de la Santé publique sur l'état de santé de la population (2017). Le ministre des solidarités et de la santé y définit 4 thèmes : 1° *la prévention et la promotion de la santé*, 2° *la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé* 3° *la nécessité d'accroître la pertinence et la qualité des soins* 4° *l'innovation*.
- Rapport de la commission des 1000 premiers jours - Min. des solidarités & de la santé (2020),
- Le rapport de surveillance de la santé périnatale en France de Santé Publique France (2022),
- *Ma santé 2022* - Min. de la Santé et de la prévention : *stratégie gouvernementale "contre les déserts médicaux"*.

Relier s'est aussi intéressé à l'organigramme des structures de santé, au national et en régions ; nous avons ainsi tenté de lister les structures organiquement liées à la naissance. Il nous reste à mieux connaître les effectifs des personnels de santé dans le public et le privé et leur répartition géographique.

### **2. Enquête sur le terrain**

A compter d'octobre 2022, Relier a accueilli Alba Baudron sur une période d'AFPR (action de formation préalable au recrutement) afin de soutenir la dynamique émergente. Cela a permis de compléter et rassembler des ressources documentaires, d'aller à la rencontre des acteurs repérés et de documenter la réflexion et les initiatives par des prises de notes et d'images.

Trois séries de visites sur site ont ainsi été organisées auprès d'acteur·ices intervenant dans la périnatalité. Ces visites en binôme ou trinômes ont donné lieu à des entretiens filmés et informels, des prises de contacts et compte-rendus :

- 14 au 16 novembre 2022 / *Limousin* : *actrices de la préparation, de l'accouchement et du post-partum* ; deux entretiens filmés avec des femmes ayant accouché à domicile.
- 5 au 7 décembre 2022 / *Aveyron & Tarn* : *sage-femmes (en hôpital, libéral, Maison de naissance Doumaïa), doulas, associatifs, autour des maternités de Millau, St Affrique et Castres*.
- 16 au 18 janvier 2023 / *Paris* : *institutionnel·les, professionnel·les, auteur·es, maternité des Bluets, CIANE*.

### **3. Exploitation et valorisation des données recueillies**

Beaucoup de contacts ont été pris pendant l'enquête et nous allons à présent consolider ces liens naissants et compléter les entretiens par téléphone ou visioconférence.

Certains entretiens ont été filmés et il faut décrypter les enregistrements pour en tirer des textes. Cela représente un gros travail en temps d'écoute et de transcription. Des capsules video permettraient d'en valoriser les principaux contenus.

Deux outils de mutualisation de ressources collaboratifs ont été mis en place :

- une médiagraphie partagée pour rassembler les rapports, revues, ouvrages, émissions et films repérés par les membre du groupe de travail
- un outil de valorisation créé place par Alba Baudron sur le logiciel Trello, renvoyant vers les différents acteurs, initiatives et les travaux recensés, sorte de creuset de la matière récoltée.

Ces deux outils ont à ce jour gardé une vocation interne au groupe de travail santé de Relier, mais nous projetons d'en tirer des bibliographie et annuaire qualifiés et diffusables aux intéressé-es par la suite.

## Perspectives

Nous constatons que le champ de la périnatalité est trop vaste pour que nous puissions l'arpenter de long en large. Il nous faut recentrer notre recherche selon un angle d'approche précis. *En réalité, que voudrions-nous faire ?*

- *Nous voulons enquêter du point de vue des femmes qui utilisent les structures de la périnatalité telles que mises en place par l'état.*
  - *Nous voulons mettre en évidence les conséquences des manquements de l'état en territoire rural et constater de quelle façon la gestion de la naissance et de ses suites ont des conséquences sur la vie privée et sociale des femmes.*
  - *Nous voulons investiguer sur les besoins et les désirs des femmes en matière de projet d'enfant et comprendre pourquoi ils ne sont ni questionnés, ni a fortiori respectés.*
  - *Nous voulons approcher des personnes qui ont exploré des façons de faire différentes et enquêter dans des lieux alternatifs où ces nouvelles façons de faire sont expérimentées.*
- Bref, nous souhaitons que le rapport de force s'inverse et que la norme soit questionnée.*

1.- CONTINUER L'ENQUÊTE... en priorisant les maisons de naissance :

- a) dans nos régions respectives, Alba en Bretagne et Françoise-Edmonde en Normandie.
- b) Dans les régions où habitent des membres de Relier : en Isère et Savoie (Thomas S. Marion L., Sonia E., Hubert J. et dans l'Hérault (Laurence F.)...

2.- ORGANISER 3 JOURNÉES RELIER en automne 2023, printemps et été 2024

La situation dans les maternités et les entretiens menés sur le terrain nous ont convaincus qu'un ensemble de gens concernés par la périnatalité - projet d'enfant, naissance et petite enfance - sont prêts à réfléchir ensemble pour aider à l'émergence d'un mouvement de fond qui ne trouve pas de relais. La première *Journée Relier* permettra le partage de nos premiers constats avec un public restreint d'une trentaine de personnes. Après une mise en lien suffisante entre les acteurs/trices concerné.es, un groupe plus conséquent pourrait se projeter lors des journées suivantes vers un projet commun : la relance du « *Festival autour de la Naissance et de la petite enfance* ». Chaque *Journée Relier* donnera lieu à la publication d'actes dont la forme reste à définir.

### Recherche de financements

#### **- ARS, Agences régionales de santé**

Des contacts ont été pris avec des chargé-es de mission et conseiller-es méthodologiques en région, dans l'intention de construire un projet avec les pouvoirs publics en partant des constats, besoins et priorités identifiés en matière de périnatalité. Cette première approche reste à consolider...

- **Ministère des Solidarités et de la Santé** : autre source logique de financement à étudier...

- **DRDFE** : Droit des Femmes, c'est notre source la plus logique de financement.

- **Ministère de l'Éducation nationale : le FDVA innovation**. Une sénatrice pourrait nous faciliter l'entrée vers ce service. Un dossier a été déposé et obtenu auprès de la DRAJES Occitanie en 2023 pour l'organisation d'une 1ère rencontres

- **Fondations** - Nous avons pris contact avec plusieurs d'entre elles :

Après un premier dossier ajourné fin 2022, nous prévoyons de retourner voir la fondation *Un monde par tous*

Des dossiers ont été déposés en 2023 auprès de la Fondation de France (AAP humanisation des soins) et Carasso. Un dossier est aujourd'hui en cours d'instruction par la Fondation AG2R la Mondiale.

### III. INFORMATION, COMMUNICATION, MEDIATION DOCUMENTAIRE

#### Contexte

*Pour ses 30 ans d'existence, en 2015, RELIER avait engagé un processus de réflexion autour de la valorisation de ses archives, des informations et documents qui lui arrivent ou qu'elle produit... Depuis, l'association a fait en sorte de maintenir ces dynamiques mais le temps et les moyens manqué pour assurer un suivi régulier de l'ensemble des outils (l'équipe et les membres du CA sont bien mobilisés sur le suivi des chantiers et la gestion de la structure). En parallèle, l'association est devenue membre de l'ADIR - Agence de diffusion et d'information rurales - et participe activement à la revue *Transrural Initiatives*.*

#### Objectifs :

- Améliorer la visibilité et la communication de RELIER afin de sensibiliser et d'impliquer de nouveaux publics ;
- Favoriser la rencontre entre des initiatives rurales peu visibles, les appuis ou les bénéficiaires à l'aide d'une médiation numérique et de différents supports ;
- Porter collectivement un projet d'information et de réflexion élargie sur les questions rurales et agricoles.

#### Objet et réalisations

##### # Communication, orientation des publics et médiation informationnelle

- ✓ Mise à jour du site Internet de Relier : relais des événements et sorties de l'association ou de ses partenaires proches (publications, ateliers, temps de vie associative ouverts)
- ✓ Entretien de notre base de contacts qualifiés par thèmes.
- ✓ Publication d'une newsletter envoyée à environ 1100 abonné-es par emailing avec les principales actualités de l'association.
- ✓ Réponse aux sollicitations : l'association a reçu 3 à 4 appels et autant de mails par mois pour des demandes de mise en relation ou d'accès à l'information ; nous nous efforçons d'y répondre en fonction de l'urgence, de leur importance et du degré de proximité avec nos travaux. En 2022, cela a représenté environ 8 jours de suivi... Une partie de ce travail de traitement de l'information et de réorientation a été réalisée par quelques bénévoles investis, en lien avec Raphaël (coordinateur). L'association diffuse des documents, relaie des demandes de contacts ou propose des pistes de travail selon la nature des sollicitations...

##### # Production et diffusion d'information documentaire

- ✓ **Participation active au CA de l'Agence de diffusion et d'information Rurales** (Adir) via la présence régulière de Raphaël Jourjon (président de l'Adir), avec le relais de Françoise-Edmonde Morin et Paul Lacoste. Forte implication dans la campagne de soutien à l'Adir enclenchée à l'automne 2022.
- ✓ **Contribution à la revue *Transrural Initiatives*** : une parution bimestrielle sur les territoires ruraux et les sujets de société liés → <http://www.transrural-initiatives.org>
  - participation aux comités de rédaction, propositions de sujets ;
  - rédaction d'articles en lien avec les chantiers de Relier (lieux d'accueil, tiers-lieux, habitat) mais aussi sur d'autres sujets concernant les espaces ruraux : tourisme et aménagement...)
  - appui à la diffusion de la revue et des actions de l'Adir par les outils et réseaux de Relier.
- ✓ **Comité d'orientation de l'Adir** le 2 décembre à Paris : retours sur l'année écoulée, maquette de la revue, questionnaire sur les attentes des membres.

## IV. VIE ASSOCIATIVE

### 1. Les moments-forts de la vie associative

#### a) Assemblée générale annuelle

La précédente AG s'est tenue le 10 septembre 2022 à Venarey-les-Laumes (Côte d'or). Les participant·es ont fait le point sur l'actualité et les chantiers de Relier ; les différents rapports y ont été présentés et validés. Une personne a fait son entrée au Conseil d'administration pour deux départs. Nous avons pu découvrir la bâtisse et le projet de *la Quincaillerie* qui nous a accueilli : <https://lesendimanches.fr/la-quincaillerie>

#### b) Préparation et animation des conseils d'administration (CA)

En 2022, **6 temps de CA ont été organisés** dont 2 journées en présence :

- le 15 avril à Pantin (Seine St Denis)
- le 11 septembre à Venarey-les-laumes (Côte d'or)

et 4 en visio-conférence : les 17 janvier, 5 février, 21 juin et 11 octobre.

Nous avons alterné la durée et les modalités des CA pour faciliter la participation de chacun.e ; nous avons fait en sorte d'adosser ces réunions à d'autres événements prévus avec Relier : ateliers, visites de lieux, formations FDVA... La préparation des ordres du jour et de la logistique a été confiée à l'équipe salariée avec le renfort d'un ou deux membres du CA. La prise de notes s'est faite à tour de rôle, souvent sur un document partagé en ligne, la relecture et la diffusion étant confiée au coordinateur ; l'animation générale des CA lui a souvent été déléguée.

Les visioconférences ont permis de prendre des décisions ne pouvant attendre le prochain rendez-vous en présence et d'éviter des déplacements conséquents pour un réseau dont la plupart des membres sont éloignés géographiquement. Les frais de déplacement des membres du CA et de l'équipe ont été pris en charge (l'association privilégie le covoiturage ou les transports en commun et des solutions d'hébergement et de restauration solidaires)

Nous avons fait en sorte de distinguer les moments d'information, de réflexion, de projection et de décision. Néanmoins ces temps demandent une meilleure préparation en groupe de travail en amont, et pour leur animation, afin d'être davantage concentrés sur de la stratégie et des choix politiques en CA.

### 2. Fonctionnement collectif et temps de formation

#### a) Echanges et travail à distance

La dimension nationale de Relier nécessite un important travail à distance. Afin d'avancer ensemble, les membres actifs de l'association échangent via une mail-liste interne au CA (fréquence de 10 à 12 messages / mois), travaillent sur des documents partagés en ligne (prospective, préparation et compte-rendus de réunions...) et organisent des réunions à distance avec des outils tels que les sondages, audio et visioconférences.

La densité des informations et des échanges demandent un engagement et une disponibilité importantes. C'est pourquoi les référent·es des actions font régulièrement des points de mise à niveau au début des réunions ou dans les compte-rendus (points d'information, relevé de décisions, envoi de documents détaillés). Les outils en ligne sont aujourd'hui utilisés en complément des rencontres. Un espace partagé (cloud) regroupe les documents structurants sous la forme d'une arborescence établie collectivement, mais cet espace est encore inégalement approprié par les membres du CA.

## **b) Formations et éducation populaire**

Face aux besoins et envies identifiés, Relier propose divers temps de formation avec le concours du FDVA (pour les bénévoles), des fonds de formation salariée (Uniformation depuis 2022) et des apports des membres actifs de l'association.

Les formations ont été mises en place pour **appuyer le fonctionnement et permettre une réflexion sur le projet et les actions de l'association**. Elles visent à une meilleure appropriation des chantiers de Relier et à une prise de recul des membres du réseau sur leurs pratiques. Ces temps de formations sont proposés comme tels avec des niveaux différents (découverte ou approfondissement) ou se font dans le cadre de rencontres, ateliers d'échange d'expériences et de savoir-faire.

### **Des modules ont été réalisés autour des deux axes suivants :**

#### > Prendre sa place et monter en compétence au sein d'un réseau associatif de développement rural

Objectifs : Cette action de formation vise à permettre à de nouveaux bénévoles de prendre progressivement leur place dans l'association à travers 4 modules complémentaires. La formation tient donc compte des spécificités de ce réseau national, ancré en rural et actif sur différentes régions. L'expérience, les contacts et les outils de Relier sont mobilisés dans les exemples et méthodes abordées.

Lors de l'année 2022, nous avons réalisé une 1ère session de formation avec les 4 modules prévus, en touchant une douzaine de bénévoles réparti-es sur 4 régions. Nous souhaitons en toucher autant en 2023 et 2024.

#### > Assumer la fonction de dirigeant pour faire évoluer le projet associatif dans des conditions appropriées

Objectifs : Cette action de formation vise à permettre à des élu-es dirigeants d'exercer pleinement leurs responsabilités, de manière informée et évolutive tout au long de leur mandat. L'historique, les contacts et les partenaires de Relier sont mobilisés dans les apports, en prenant soin de rappeler à quels enjeux l'association entend répondre et dans quel contexte elle évolue.

Le module 1 s'est tenu à Paris les 15 et 16 avril ; le module 2 a été organisé les 9 et 11 septembre en amont et en aval de l'AG de Relier à Venarey-les-Laumes avec le souhait de s'adosser aux temps de réunion des instances de l'association. Pour faciliter la participation et le suivi sur les questions de fonctionnement, il nous a semblé préférable d'organiser le module 3 sur deux demi-journées à distance : les 21 juin après-midi et 11 octobre en soirée, à la suite de réunions de CA.

#### > La formation "Démarche et outils d'enquête sociale"

Initialement prévue en 2021, elle a finalement été réalisée à St affrique et Millau (Aveyron) les 6 et 7 décembre 2022 en prenant appui sur l'enquête et les visites du chantier « projet d'enfant en milieu rural »

Ces formations ont regroupé la plupart des membres du CA, des adhérents impliqués dans le fonctionnement régulier et un ou deux salariés de l'association. Pour des raisons pratiques liées aux disponibilités des participant-es, elles ont parfois été réalisées à distance en visioconférence ou par demi-journées séquencées : cette modalité a permis de laisser des temps de travail et d'appropriation intermédiaires.

## **3. Implication dans les réseaux partenaires**

Par son rôle de laboratoire d'idées et de mise en liens sur des problématiques rurales, Relier participe à différents réseaux. L'association est ainsi impliquée dans :

- **Le mouvement Terre de Liens (TdL)** : Relier est resté adhérent de la nouvelle Fédération associative constituée en 2018. Un administrateur (Paul Lacoste) est mandaté pour les

réunions statutaires lorsque Relier est invité. Nos échanges s'appuient sur le partenariat autour du programme Terreau et les chantiers animés par les 2 structures : foncier, habitat, installation agricole et rurale. Nous veillons à faire circuler les informations et valoriser nos travaux via les outils en place : revue Transrural, sites Internet, newsletters, centre de ressources...

- **le Réseau des Crefad** : organisation commune de rencontres (tiers-lieux) et commissions (habiter rural), invitations réciproques, relais de nos outils et travaux, synergies sur le développement rural, l'éducation populaire.

- **L'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir)**, cf rubrique III du rapport).

- **Les partenaires avec qui Relier partage des locaux, mais pas seulement** : café associatif Le Lieu-dit, restaurant la Table du Lieu-dit, association Idées, Groupement d'employeurs (GE) Alter Actions - ce dernier gère la comptabilité et quelques tâches administratives à Relier. Raphaël a suivi la plupart des CA du GE jusqu'à la dernière AG. L'investissement de Relier dans ces réseaux représente plus de 15 jours par an mais permet le rayonnement des idées de l'association, la construction et le suivi de partenariats structurants.

## V. REMERCIEMENTS

L'équipe et le CA de Relier remercient l'ensemble des bénévoles qui s'impliquent régulièrement dans la vie de l'association, ainsi que les partenaires techniques et financiers qui l'appuient dans la mise en place de ses actions.



*Être humain!*

